

Devenez membre en 2019

Et vous jouez gratuitement cette année
dès le 26 août 2018.



Dès cette année, vous aurez :

- Le statut de *membres pleins privilèges (7 jours) en 2018*.
Vous choisirez, *au printemps prochain (2019)*,
la *catégorie de membre qui vous convient*
(ex. 7 jours, 5 jours, après-midi, week-end seulement, autres...).
- Un casier identifié à votre nom.
- Accès à un terrain qui répond à toutes les catégories de golfeurs et de golfeuses avec 8 choix de distances (3 pour les dames et 5 pour les hommes incluant des combos bleu-blanc et blanc-vert).
- Un Club en excellente santé financière, pas de dettes.

Comment profiter de l'offre :

Faites un dépôt en 2018; il servira d'acompte pour 2019.

- Aucun droit d'entrée.
- *Montant minimum demandé en 2018, soit :*
 - ☛ 600 \$ pour une personne seule entre 19 et 39 ans;
 - ☛ 900 \$ pour une personne seule de plus de 39 ans;
 - ☛ 1 500 \$ pour un couple;
 - ☛ 1 700 \$ pour une famille.
- Pour les corporations, contactez le Club Lorette.
- Si vous avez un «parrain membre», identifiez-le car il aura une récompense.

Contactez dès maintenant l'administration

(418) 842-8441, poste #2 ou #3.

Luc.harvey@golflorette.ca

carole.bolduc@golflorette.ca

